CICR

Après une année d'instabilité en Afghanistan, 2015 n'apporte guerre de répit aux civils qui subissent les effets de l'intensification des conflits armés. D'innombrables épreuves - attaques aveugles à grande échelle et difficultés croissantes touchant les soins de santé, figurent au nombre des tristes réalités auxquelles est confrontée la population exténuée. Si la violence ne cesse pas, il est à craindre que cette situation s'aggrave encore cette année.

« Les combats qui continuent de faire rage, avec des violations graves des règles de la guerre, ont un impact déplorable sur la population afghane », déclare Jean-Nicolas Marti, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Afghanistan. « La situation des victimes du conflit risque encore de se détériorer parce que le financement de l'aide humanitaire diminue dans le pays. »

Avec l'intensification de la violence ces 12 derniers mois, constatée par le personnel du CICR sur le terrain, les besoins humanitaires augmentent.

L'an dernier, le nombre de combattants blessés transportés par le CICR vers des centres de santé a augmenté de 37%, et celui des dépouilles mortelles récupérés a plus que doublé.

Dans les sept centres orthopédiques du pays, gérés par le CICR, la situation est préoccupante : les patients présentent des lésions toujours plus graves, avec des cas d'amputations doubles voire triples.

L'an dernier, avec la montée de la violence, la population civile a eu de plus en plus de mal à accéder aux soins de santé. Le réseau de dispensaires gérés par le Croissant-Rouge afghan et soutenus par le CICR, a enregistré une baisse de 18 % du nombre de patients ayant accès aux services médicaux, faute de pouvoir atteindre les centres de santé du fait de l'insécurité dans certaines parties du pays.

« L'accès aux soins de santé a été sérieusement compromis cette année, ce qui nous préoccupe beaucoup », déclare M. Marti.

Les 12 derniers mois ont également été marqués par des attaques à grande échelle et dévastatrices contre la population civile. En particulier, le CICR a très souvent constaté que les parties au conflit ont de plus en plus tendance à ne pas toujours faire la distinction entre civils et combattants.

« Que les armes soient indiscriminées, ou utilisées de manière indiscriminée, trop de civils sont pris dans les feux croisés. En vertu du droit international humanitaire, les attaques aveugles contre des civils sont absolument interdites. Seuls les combattants peuvent être ciblés ; les civils ne doivent jamais faire l'objet d'attaques », dit M. Marti.

En 2014, le CICR a aussi renforcé son aide d'urgence aux personnes déplacées par le conflit. L'acheminement de vivres et d'autres articles ménagers aux déplacés afghans a augmenté de 40 % au cours des 12 derniers mois.

« Bien que l'instabilité sur le terrain continue d'entraver l'acheminement de secours en toute sécurité, nous restons déterminés à répondre aux besoins humanitaires en Afghanistan, comme nous l'avons fait ces trente dernières années », précise M. Marti.

L'Afghanistan est la troisième grande opération du CICR en termes de dépenses cette année, avec un budget de 80 millions de francs suisses.

Pour plus d'informations sur les activités menées par le CICR en Afghanistan en 2014, voir : https://www.icrc.org/en/document/afghanistan-facts-and-figures-between-january-and-december-2014